

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet : Attribution du marché public pour les travaux d'aménagement du parking du Petit Jouy.

Nombre de conseillers

En exercice : 18
Présents : 14
Représentés : 04
Absents excusés : 00
Votants : 18

Date de la convocation : 31 mai 2024.

Date d'affichage de la convocation : 31 mai 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le six juin à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 31 mai 2024 dont le public a été informé par voie d'affichage le 31 mai 2024 s'est réuni en mairie, 2 Grande Rue aux Loges-en-Josas, sous la présidence de Madame Caroline DOUCERAIN, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

MMES Caroline DOUCERAIN – Sylvie PERRAUD – Lyse-Marie CLISSON – Sarah ANDRÉ – Audrey COURTOIS – Odile CONROY – Nicole MARCHAIS – Arlette PEYTOUR – Kahina ANDRADE – MM Olivier LUCAS – Jean-Jacques BRÉTÉCHÉ – Paul-Etienne LEGRAIS – Sébastien MÉRIAUX – Gérald TOWNSEND.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

M Jean-Côme RIVIÈRE **ayant donné pouvoir à MME Nicole MARCHAIS**
M Georges GÉRAULT **ayant donné pouvoir à MME Audrey COURTOIS**
M Franck GUGLIELMAZZI **ayant donné pouvoir à M Sébastien MÉRIAUX**
M Pierre-Yves PARISELLE **ayant donné pouvoir à MME Caroline DOUCERAIN**

ÉTAIT ABSENT EXCUSÉ :

Néant

Lesquels, formant la majorité des membres en exercice, ont pu délibérer.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

MME Audrey COURTOIS

Le Maire certifie sous sa responsabilité

le caractère exécutoire de cet acte

La liste des délibérations a été affichée en mairie le 11 juin 2024 et publiée sur le site internet de la mairie le 11 juin 2024.

Accusé de réception de la télétransmission par la préfecture des Yvelines ci-dessous.

REÇU EN PREFECTURE

le 12/06/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-078-217803438-20240606-CM_2024_034

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2122-21-1 ;

VU le code des marchés publics et notamment ses articles L 2123-1, R 2123-1, R 2123-4 et R 2123-5 ;

VU le projet de la municipalité d'aménager le parking situé en entrée de village, rue du Petit Jouy,

VU l'appel d'offre lancé par la commune le 13 mars 2024 par voie dématérialisée ;

VU la conclusion de la commission communale MAPA (Marché à Procédure Adaptée) réunie en date du 16 mai 2024 ;

CONSIDÉRANT les offres reçues et les critères d'attribution du règlement de consultation ;

**Entendu l'exposé de Madame Sylvie PERRAUD, Première Adjointe au Maire,
LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,**

ATTRIBUE le marché pour les travaux d'aménagement du parking du Petit Jouy, avec la société Travaux Publics de l'Essonne, 2 Rue Hélène Boucher 91460 MARCOUSSIS, pour un montant total de 137 261,80 € HT (164 714,16 € €TTC) ;

AUTORISE Madame le Maire à signer ledit marché par lots et tout document relatif à l'exécution du marché et de la présente délibération ;

DIT que les dépenses sont inscrites à l'exercice 2024 ;

DIT que la liste des délibérations sera affichée en mairie et publiée sur le site internet de la commune selon la réglementation en vigueur, qu'une ampliation sera adressée au préfet des Yvelines, et sera notifiée à toute personne concernée ;

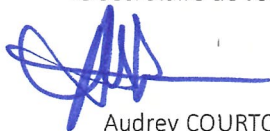
DIT que, conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité.

SUFFRAGE EXPRIMÉ : 18
POUR : 18
CONTRE : 00
ABSTENTION : 00

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS.

Les Loges-en-Josas, le 12 juin 2024.

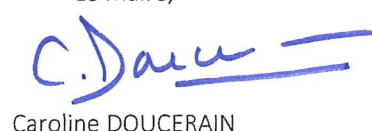
Le Secrétaire de séance,



Audrey COURTOIS



Le Maire,



Caroline DOUCERAIN

